STAFF AND LINE

Société Anonyme

Au capital social de 2.971.676 €

Siège social : Immeuble Horizon 1- 10 Allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand 347 848 947 RCS Bobigny

RAPPORT DE GESTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 23 JUIN 2011

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte afin de soumettre à votre approbation des décisions qui relèvent de la compétence de l'assemblée générale ordinaire, d'une part, et, extraordinaire, d'autre part.

Vous êtes donc appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et présentation par le conseil des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Examen des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Non-renouvellement des mandats du deuxième commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant,
- Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions de la Société.

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Mise en conformité de l'article 20 des statuts avec les nouvelles dispositions légales.

Les convocations prescrites ont été publiées au BALO et dans un journal d'annonces légales. Les actionnaires propriétaires d'actions inscrites au nominatif et les commissaires aux comptes ont été convoqués conformément aux dispositions légales.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous entendrez lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.

DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

* La situation de la Société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis le précédent exercice.

Total Actif	10.326.410	10.714.250
Autres Actifs	1.577	1.746
Charges constatées d'avance	146.912	160.410
Actif circulant	6.557.588	6.846.756
Actif immobilisé	3.620.333	3.705.338
Actif	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009

Passif	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Capitaux propres	5.886.692	6.922.922
Provisions pour risques	1.577	1.746
Dettes	2.655.390	2.563.506
Produits constatés d'avance	1.782.751	1.226.077
Autres Passifs		
Total Passif	10.326.410	10.714.250

^{*} L'activité de la Société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat.

	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Produits d'exploitation	7.083.045	8.360.115
Charges d'exploitation	8.046.675	7.897.274
Résultat d'exploitation	(963.629)	462.841
Résultat financier	(266.586)	(445.808)
Résultat exceptionnel	(37.127)	(547.488)
Impôts	(174.113)	(299.316)
Résultat de l'exercice	(1.093.229)	(231.139)

L'année 2010 est marquée par une baisse importante du chiffre d'affaires reconnu (1.465 k€), liée au changement de business model vers le mode SaaS (Software as a Service). Cette activité correspond à des services pour lesquels le revenu est reconnu linéairement sur la durée des contrats, celle-ci pouvant être de trois à cinq années selon les contrats. Le backlog du SaaS s'élève à 1.173 k€ au 31 décembre 2010.

De ce fait, la stabilité des charges d'exploitation fait que cette baisse de Chiffre d'Affaires a un impact direct sur le résultat net.

II. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2011 permettra de renforcer ce nouveau modèle de vente en SaaS qui a connu un fort succès en 2010 et s'impose de plus en plus. Une forte augmentation de cette activité pourrait entrainer une baisse du chiffre d'affaires reconnu, mais comme ce modèle est par ailleurs générateur de cash-flow, la trésorerie est suffisante pour poursuivre les activités.

Ce développement se fera sans augmentation significative des charges.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez ci-après le tableau des filiales et participations.

	Espagne €	<i>Italie</i> €	Portugal €	Angleterre GBP et €	USA USD et €
CapitalRéserves	146.190 € <888.196> €	10.000 € 1.758 €	50.000 € <25.000> €	985.983 £ <1.536.648> £	20.000 \$ <8.151>\$
quote-part du capital détenue par Staff and line SAValeur d'inventaire	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
des titres détenus Chiffre d'affaires de l'exercice Résultat de l'exercice Dépréciations	409.116 € 1.597.396 € 84.656 €	407.447 € 443.699 € 25.576 €	1.285.116 € 674.083 € <67.984> €	2.756.368 € 102.587 £ <144.367> £ <2.550.000>€	18.704 € 107.854 \$ <452.385>\$

Le Groupe vient de procéder au lancement de ses activités en Amérique du Nord, 1^{er} marché mondial de l'IT Management, en réactivant sa filiale locale. Les moyens alloués à cette dernière sont maîtrisés et partiellement financés par le redéploiement des économies réalisées au Royaume-Uni. L'équipe est localisée à New-York avec une mission exclusivement commerciale. Le développement d'une activité nord-américaine permettra à Staff And line de profiter du renouvellement important de solutions d'IT Management attendu sur ce marché dans les 3 prochaines années. Par ailleurs, le Groupe a maintenu sa dynamique de croissance avec une augmentation de plus de 7% de son Chiffre d'Affaires en Europe du Sud.

IV. RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par une perte de 1.093.229,36 euros que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à nouveau » pour la totalité, soit 1.093.229,36 euros.

Nous vous rappelons en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

V. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices.

VI. RATIOS D'ENDETTEMENT

	2010 Calcul Ratio		2009	
			Calcul	Ratio
Endettement sur Capitaux Propres	4.421.180	75,1%	3.789.583	E 4 70/
	5.886.692		6.922.922	54,7%
Endettement sur Chiffre d'Affaires	4.421.180	CE 20/	3.789.583	40.00/
	6.769.606	65,3%	8.234.327	46,0%

VII. DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, la décomposition par échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs inscrites dans les comptes annuels de Staff And Line S.A. pour 263.602 € au 31 décembre 2010 et pour 205.841 € au 31 décembre 2009 est la suivante :

Dettes fournisseurs	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Moins de 30 jours	253.430	181.923
De 30 à 60 jours	4.404	1.251
Plus de 60 jours	5.768	22.667

VIII. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Risques financiers:

Risque de change : la société estime que les risques de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité ne sont pas significatifs, elle n'a donc pas recours à des opérations de couverture car l'activité avec le Royaume-Uni a été fortement réduite et l'activité aux US débute seulement.

Risque de liquidité : la Société a mis en place un système de cession de créances clients, qui permet de faciliter ses besoins en trésorerie.

Risques humains:

Le capital humain de la Société est un élément essentiel de sa pérennité et de son développement. La fidélisation des collaborateurs est un enjeu primordial pour la Société; la perte d'un ou plusieurs collaborateurs-clés ou d'un dirigeant pourrait ralentir la croissance de la Société. La Société, outre sa culture d'appartenance très forte et la motivation inhérente à son mode de fonctionnement, a mis en place un plan d'options de souscription d'actions et un plan d'intéressement qui sont une contribution majeure à la fidélisation de ses collaborateurs.

La stratégie de recrutement et l'attractivité de la Société sont des éléments importants, mais il ne peut y avoir aucune garantie que la Société sera capable d'attirer, de former, d'intégrer et de conserver de tels collaborateurs qui sont en outre susceptibles de quitter la société.

Risques liés aux opérations de croissance externe :

La Société n'a pas fait d'opérations de croissance externe au cours de l'exercice.

IX. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement ne sont pas capitalisés, mais directement inscrits en charges. Ils représentent 1.112 k€ en 2010. Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé dans les comptes pour 174 k€.

X. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Aucun élément postérieur à la clôture pouvant remettre en cause la continuité de l'exploitation n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice comptable.

XI. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

* La situation du groupe composée de la société et de ses filiales, à la clôture de l'exercice écoulé, apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan consolidé et souligne les variations intervenues dans les comptes consolidés depuis le précédent exercice.

Actif consolidé	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Actif immobilisé	1.457.304	1.627.650
Actif circulant	6.457.161	7.196.484
Charges constatées d'avance	170.882	182.190
Autres Actifs	693.513	587.184
Total Actif consolidé	8.778.860	9.593.508

Total Passif consolidé	8.578.860	9.593.508
Autres Passifs	0	0
Produits constatés d'avance	2.135.531	1.599.532
Dettes	3.031.767	3.353.425
Provisions pour risques	360.016	326.847
Capitaux propres	3.051.546	4.313.704
Passif consolidé	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009

^{*} L'activité du groupe au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat consolidé.

Compte de résultat consolidé résumé	Exercice clos le 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2009
Produits d'exploitation	9.321.103	10.656.334
Charges d'exploitation	10.634.277	10.870.372
Résultat d'exploitation	<1.313.174>	<214.038>
Résultat financier	<89.380>	<64.598>
Résultat exceptionnel	<17.815>	<54.174>
Impôts	<300.333>	<316.287>
Amortissement écart d'acquisition	182.954	182.954
Résultat de l'exercice	<1.302.991>	<199.477>

Le chiffre d'affaires global de l'année 2010 est en diminution de 12% par rapport à l'année 2009. La lecture de cette performance doit être complétée par celle du backlog du Software as a Service (SaaS), qui s'élève à 1,6 M€ au 31 décembre 2010, un montant multiplié par 8 en un an. La progression du SaaS et la bonne tenue de la Maintenance ont permis d'accroître la part du chiffre d'affaires récurrent qui est passé de 34 à 45% du total des ventes. A l'international, le groupe a maintenu sa dynamique de croissance avec une augmentation de plus de 7% de son chiffre d'affaires en Europe du Sud.

Le groupe est parvenu à diminuer ses charges opérationnelles de 0,2 M€ grâce à une bonne maîtrise de sa structure de coûts et au passage à un mode de commercialisation indirect dans ses filiales au Royaume Uni et en Italie. Le résultat opérationnel s'est établi à -1,3 M€ contre -0,2 M€ en 2009. En l'absence d'élément exceptionnel significatif, le résultat net est également ressorti à -1,3 M€.

Un crédit d'impôt de 174 k€ a été enregistré.

XII. EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE

Fort d'une structure financière préservée, Staff&Line entend poursuivre sa mutation vers le SaaS et continuer l'extension de sa couverture géographique à travers des partenariats ou par implantation directe. Dans ce cadre, le groupe vient de procéder au lancement de ses activités en Amérique du Nord, 1er marché mondial de l'IT Management, en réactivant sa filiale locale. Les moyens alloués à cette dernière sont maîtrisés et partiellement financés par le redéploiement des économies réalisées au Royaume-Uni. L'équipe est localisée à New-York avec une mission exclusivement commerciale. Le développement d'une activité nord-américaine permettra à Staff&Line de profiter du renouvellement important de solutions d'IT Management attendu sur ce marché dans les 3 prochaines années.

En 2011, les investissements requis pour démarrer l'activité nord-américaine et ceux qui seront réalisés pour consolider le dynamisme de la filiale espagnole vont se traduire par une légère remontée des charges opérationnelles. L'effort consenti par le groupe reste donc modéré et n'exclut pas un retour à la rentabilité dès l'exercice 2011.

Au-delà, Staff&Line profitera de l'évolution de son modèle et d'une plus grande internationalisation de son activité pour renouer avec une croissance forte et rentable.

XIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous entendrez lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées l'article L 225-38 du Code de Commerce.

XIV. CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L.225-39 DU CODE DE COMMERCE

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales et qui de par leur objet ou de leurs implications financières ont été significatives pour les parties a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et a été communiquée à vos Commissaires aux Comptes.

XV. DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES

Nous vous demanderons de vous prononcer sur le montant des amortissements excédentaires qui s'élèvent à 24.557 euros. Nous vous précisons qu'il n'y a pas de dépense somptuaire.

XVI. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2010.

Il n'y aucune participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L 225-102.

De plus, il n'y a aucune proportion du capital représentée par les actions détenues par le personnel de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du Code du Travail et par les salariés ou anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise.

XVII. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous informons que :

- Messieurs Sylvain GAUTHIER et Jamal LABED exercent respectivement les fonctions de Gérant et de Gérant suppléant de la Société Civile de Portefeuille FINATEC. FINATEC détient actuellement 173.080 actions de STAFF AND LINE.
- Monsieur Alain DASTE exerce les fonctions de Président du Conseil de la société 6WIND SA, Président de la société SPRICE PTE Ltd et administrateur de la société SQUID SOLUTIONS.

Nous vous rappelons que la direction générale est assurée par Monsieur Sylvain GAUTHIER qui cumule lesdites fonctions avec celles de président du conseil d'administration. Il est assisté de Monsieur Jamal LABED en tant que directeur général délégué. Le Conseil d'Administration est également composé de Monsieur Alain DASTE.

XVIII. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 483.180 € en 2010. Cette rémunération est composée de 273.092 € de partie fixe et 210.088 € de partie variable basée sur le Chiffre d'Affaires.

XIX. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS CONCERNANT LES DIRIGEANTS

Le montant des engagements de retraite relatif aux Dirigeants représente un montant de 147.996 euros au titre de l'exercice 2010.

XX. <u>MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU</u> CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice, les 30.000 bons de souscription d'action émis par l'AGE du 29 Novembre 2001, ont été exercés par l'ensemble des détenteurs. Il en résulte une augmentation de capital social de 57.000 euros.

A la clôture de l'exercice 2010, le capital social s'élevait à 2.971.676 € et était divisé en 1.564.040 actions d'une valeur nominale de 1,90 €.

XXI. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générale.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2010 :

	Nombre	Quantité	Quantité votes	Nombre de	01
Nom	d'actions	votes simples	doubles	VOIX	% vote
SOFINNOVA CAPITAL III					
FCPR	394 438	123 216	271 222	665 660	29,56%
S. GAUTHIER	275 737	79 550	196 187	471 924	20,95%
J. LABED	275 632	79 550	196 082	471 714	20,94%
FINATEC	173 080	173 080	0	173 080	7,69%
PARTICULIERS	25 535	900	24 635	50 170	2,24%
PUBLIC	419 618	419 618	0	419 618	18,63%
Total	1 564 040	875 914	688 126	2 252 166	

Au 31 décembre 2010, la société détenait 44.947 actions propres représentant 126.095,15 € dont 85.399,30 € de capital en nominal.

Au cours de l'exercice 47.183 actions ont été achetées à un cours moyen de 2,7801 € et 17.262 actions ont été vendues à un cours moyen de 2,7937 €.

XXII. EVOLUTION DU TITRE - RISQUE DE VARIATION DE COURS

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 2,06 euros le 16 décembre 2010 et le cours le plus haut à 3,60 le 20 avril 2010.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2010 ressortait à 4,1 millions d'euros.

XXIII. <u>ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE</u>

Les opérations suivantes, qui figurent sur le site de l'AMF, ont été déclarées par les intéressés :

Monsieur Sylvain GAUTHIER, Président Directeur Général

Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Nombre d'actions	Montant opérations	des
Achat Actions	1	55.000	162.800	

Monsieur Jamal LABED, Directeur Général Délégué

Nature	de	Nombre	Nombre d'actions	Montant	des
l'opération		d'opérations		opérations	
Achat Actions		1	55.000	162.800	

XXIV. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence et de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

XXV. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET CONSOLIDES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux et consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Vos Commissaires aux Comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels et leur rapport sur les comptes consolidés, l'accomplissement de leur mission.

XXVI. <u>RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU DEUXIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT</u>

Nous vous rappelons que les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG Audit représentée par Monsieur Grégoire MENOU et de commissaire aux comptes suppléant de Madame Danielle PRUT (SCP Jean-Claude ANDRE et AUTRES) viennent à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Nous vous proposons en conséquence de ne pas renouveler leur mandat et de nommer :

- la société KPMG Audit IS représentée par Monsieur Grégoire MENOU en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaires et
- la société KPMG Audit ID en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

XXVII.<u>AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE PROCEDER AU RACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIETE</u>

Nous vous rappelons que l'autorisation consentie à votre conseil d'administration par l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 24 juin 2010 à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société viendra à expiration au cours de l'exercice 2011.

Dans ces conditions, nous vous proposons de renouveler par anticipation cette autorisation et en conséquence d'autoriser le conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la Société, soit un maximum de 156.404 actions aux fins de favoriser la liquidité des titres de la Société.

Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Nous vous proposons de fixer à 1.251.232 euros le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ces rachats d'actions, hors frais et commissions, correspondant à un prix d'achat par action maximum de 8 euros, hors frais et commissions.

Le nombre maximum d'actions de la Société dont le rachat est autorisé ainsi que le prix d'achat desdites actions feront l'objet des ajustements, le cas échéant nécessaires, afin de tenir compte de toute division ou tout regroupement des actions de la Société qui interviendrait pendant la durée de validité de la présente autorisation.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des marchés financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment, et par tous moyens, y compris par transfert de blocs ou par l'intermédiaire de tout instrument financier dérivé.

Les opérations visées dans la résolution soumise à votre approbation pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique et de garantie de cours sur les titres de la Société.

Tous pouvoirs seraient conférés au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au directeur général ou, avec l'accord de celui-ci, à un ou plusieurs directeurs généraux délégués, pour mettre en œuvre la présente autorisation, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords dans les conditions permises par la loi, effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et tous autres organismes compétents et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée et mettrait fin à l'autorisation consentie le 24 juin 2010.

XXVIII. DECISION RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mise en conformité de l'article 18 des statuts avec les nouvelles dispositions légales

Nous vous informons que l'ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010 a modifié les dispositions de l'article L. 225-106 du code de commerce relative aux modalités de représentation des actionnaires aux assemblées générales en permettant aux actionnaires personnes physiques de se faire représenter non seulement par leur conjoint mais également par le partenaire avec lequel il a été conclu un pacte civil de solidarité.

Nous vous proposons donc de mettre en conformité le cinquième alinéa de l'article 20 des statuts avec cette nouvelle disposition.

Le Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote dans le cadre d'un projet de texte de résolutions ci-joint.

Le conseil d'administration

ANNEXE A

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

			-	-	
Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/10 12	31/12/09 12	31/12/08 12	31/12/07 12	31/12/06 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nombre des actions ordinaires existantes Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes Nombre maximal d'actions futures à créer - Par conversion d'obligations - Par exercices de droits de souscription	2.971.676 1.564.040		2.914.676 1.534.040	2.914.676 1.534.040	2.914.676 1.534.040
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés	6.769.606	8.234.327	8.658.960	8.495.409	7.767.638
et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés due au titre de	(978.816) (174.113)	624.567 (299.316)	549.255 (417.485)	331.704 15.000	973.013 3 750
l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés	0	0	0	0	0
et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué	(1.093.229) 0	(231.139) 0	(463.507) 0	(409.456) 0	683.374 0
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et Provisions	(0,51)	0,60	0,63	0,21	0,63
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(0,70)	(0,15)	(0,30)	(0,27)	0,45
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	46	50	47	50	51
Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3.459.365 1.567.546			3.609.702 1.623.806	3.070.948 1.439.897

PAI-641163v2 10